

## **PROJET D'ACCUEIL**

### **“SUPERMAM STE LUCE”**

“SUPERMAM STE LUCE” est une Maison d'Assistantes Maternelles qui propose un accueil individuel au sein d'une structure collective de petite taille.

Ce projet pédagogique et éducatif permet aux parents de prendre connaissance des objectifs principaux qui guident nos pratiques professionnelles quotidiennes.

Le rôle de l'équipe est de guider chaque enfant dans l'acquisition progressive de son autonomie en favorisant l'éveil, la curiosité, la socialisation, tout en développant sa personnalité au sein d'un petit collectif.

Notre approche éducative ira dans ce sens, en se basant sur l'observation, la compréhension, le respect de chaque enfant, selon ses besoins, dans un environnement spacieux, adapté et sécurisé.

Chaque enfant sera pris en charge par son Assistante Maternelle référente, qui aura un lien particulier avec l'enfant ainsi qu'avec le parent employeur.

C'est à elle que les parents confient leurs enfants et transmettent leurs principes éducatifs.

Le temps de travail s'organise autour de l'accompagnement des enfants et de leurs horaires.

Nos objectifs en tant qu'Assistantes Maternelles sont :

- l'accueil de l'enfant et sa famille, l'adaptation
- le respect des rythmes
- le repas, le sommeil, la propreté, le langage
- l'autonomie, la socialisation, la sécurité affective
- les activités ludiques, les jeux, les sorties
- la référence

Ce projet pourra être régulièrement remanié en concertation avec les parents. Les réunions d'équipe auront lieu une fois par mois sur le temps de sieste en début d'après-midi. Si celles-ci n'ont pu avoir lieu lors de ce temps, elles pourront être décalées un soir après le départ des enfants.

Chaque parent peut autoriser, sur un temps court, l'Assistante Maternelle référente à déléguer l'accueil de son enfant à la deuxième Assistante Maternelle qui exerce dans la même maison. L'accord de l'Assistante Maternelle délégataire sera joint en annexe au contrat de travail de l'Assistante Maternelle délégante.

## SOMMAIRE

- **Présentation du logement** page 3 .
- **Présentation des Assistantes Maternelles** page 4 .
- **Notre rôle et nos valeurs** page 4 .
- **Adaptation** page 5 .
- **Accueil** page 6 .
  - Accueil du matin
  - Accueil du soir
- **Respect des rythmes** page 7 .
  - Repas page 7
  - Sommeil page 7
  - Hygiène page 8
  - Change/Propreté page 8
  - Langage page 8
- **Sécurité affective, Autonomie, Socialisation** page 9 .
  - Sécurité affective
  - Autonomie
  - Socialisation
- **Importance du jeu et activités proposées** page 10
  - Jeu page 10
  - Activités artistiques page 10
  - Activités physiques page 11
  - Activités diverses page 11
- **Référence** page 11 .
- **Accueil d'un enfant en situation de handicap** page 12 .
- **Conclusion** page 12 .

## **Présentation du logement**

“SUPERMAM STE LUCE” est une Maison d’Assistants Maternelles qui accueille des jeunes enfants simultanément de 0 à 4 ans, en accueil régulier ou occasionnel, avec une capacité totale de 8 enfants, soit 4 enfants par Assistante Maternelle.

### **Localisation et présentation des espaces**

La MAM est située 82 Route de la Haie à Sainte Luce sur Loire à 6 km à l’Est du Centre Ville de Nantes, dans une maison neuve 2021 de 105m<sup>2</sup> avec un étage.

Au rez-de-chaussée se situent : le hall d’accueil à l’entrée, la pièce de vie, une cuisine ouverte, une pièce de 7m<sup>2</sup> donnant sur la pièce de vie et la cuisine.

La pièce de vie est délimitée par des espaces définis en fonction des âges et des besoins des enfants (coin bébés, coin jeux d’imitation, coin lecture, coin repas, coin activités manuelles,...)

Ce rez-de-chaussée dispose de plusieurs ouvertures accessibles PMR avec des endroits de manœuvre de giration PMR ainsi qu’un WC PMR.

Le terrain est au niveau de la maison et ne nécessite donc pas de rampes d’accès PMR. Deux places de stationnement sont également mises à disposition dont 1 place PMR. Le cheminement de l’emplacement de la place de stationnement PMR à l’entrée de la maison est accessible.

A l’étage se situe l’espace sommeil composé de 3 chambres et une salle de bain pour le change desservies par un dégagement.

La maison bénéficie d’un jardin accessible clôturé et sécurisé pour les enfants.

### **Ouverture de la MAM**

La MAM est ouverte du lundi au vendredi sauf les jours fériés. Les horaires sont en fonction des contrats accueillis avec une amplitude pouvant aller de 7h30 à 18h30.

Chacune des Assistants Maternelles disposent au minimum de 5 semaines de congés annuels.

### **A proximité**

La ville de Sainte-Luce-sur-Loire est riche d’équipements communaux, de plusieurs établissements scolaires, du RAM, de la bibliothèque-médiathèque, de diverses associations. Sainte-Luce-sur-Loire compte une trame verte importante (parcs, bois, plan d’eau, les bords de Loire...), reliée par des sentiers pédestres, des cultures maraîchères, des établissements équestres.

## **Présentation des Assistantes Maternelles**

Nous sommes 2 Assistantes Maternelles Agréées par les services de la PMI.

Nous avons toutes deux diverses expériences professionnelles.

Afin de veiller à la santé, à la sécurité, au développement et au bien-être des enfants qui nous sont confiés, nous avons suivi la formation d'Assistants Maternelles et avons obtenu l'agrément.

Laetitia LEPIED (51 ans, 2 enfants jeunes adultes)

Assistante Maternelle Agréée depuis 17 ans dont 3 ans en crèche familiale en début d'exercice.

Après 17 années à exercer mon métier à domicile, j'aspire à me relancer dans l'exercice de ma fonction en intégrant une MAM, souhait que j'avais déjà depuis quelques années, afin de travailler en équipe.

M'appuyant sur mon expérience professionnelle acquise au fil des années, sur mes aptitudes administratives (comptabilité et secrétariat) et sur mes compétences acquises lors de formations dispensées sous couvert de l'ANAMA (Association Nantaise des Assistantes Maternelles Agréées dont je suis adhérente depuis 2007, au sein de laquelle je me suis investie en tant que Secrétaire et Comptable pendant 10 ans et au sein de laquelle je suis toujours investie en tant que Correspondante de salle dans l'organisation de Matinées Récréatives en Maison de Quartier), je vois au sein d'une MAM l'avantage d'un partage et d'une complémentarité avec des collègues.

Ce sera pour moi un aboutissement et un enrichissement personnel et professionnel.

Aurélia BROUSSARD (36 ans, 2 enfants), Assistante Maternelle Agréée depuis 2018

Educatrice-spécialisée de profession, j'ai souhaité opérer un changement dans ma vie professionnelle et me tourner vers le secteur de la petite enfance afin de pouvoir accompagner les enfants et leurs parents de façon respectueuse et bienveillante.

C'est pourquoi créer un petit collectif MAM familial s'est imposé à moi.

Mon expérience professionnelle et personnelle m'a permis d'acquérir une démarche éducative s'inspirant de plusieurs approches pédagogiques (Emmi Pikler, Donald Winnicott, Maria Montessori...). Ces outils éducatifs permettent d'élaborer des réflexions sur mon travail d'accompagnement auprès des enfants et d'établir une posture professionnelle.

## **Notre Rôle et nos valeurs**

Au travers de cette petite entité collective notre rôle est :

- d'accueillir les enfants dans un environnement familial maternel en respectant le mode éducatif des parents et le nôtre en tant que professionnelle de la Petite Enfance, - d'être à l'écoute, attentive et bienveillante à l'égard des enfants dans un cadre sécurisant et rassurant,

- d'accompagner les enfants à travers les jeux intérieurs et la lecture pour favoriser leur développement, leur épanouissement et leur langage,
- d'accompagner les enfants à travers les jeux extérieurs, les promenades et d'autres lieux culturels (bibliothèque) afin de favoriser leur socialisation et leur autonomie.

Il nous semble également important de se former continuellement afin de pouvoir interroger et analyser sa pratique professionnelle.

Pour se faire nous demanderons aux familles de bien vouloir être conscientes que certaines journées normalement travaillées pourront être sujettes à des journées de formation.

### **Adaptation**

Avant l'accueil définitif des enfants défini au contrat, une période d'adaptation sera proposée aux enfants et à leurs parents respectifs.

Cette période est une étape importante qui permet, d'une part, à l'Assistante Maternelle d'apprendre à connaître l'enfant et les attentes des parents, et d'autre part, d'aider les enfants à se familiariser à leur Assistante Maternelle référente et à leur nouvel habitat partagé avec d'autres enfants. Cette période aide à se séparer en douceur de leurs parents.

L'adaptation se déroule sur 1 à 2 semaines en fonction de l'âge et des besoins des enfants et des disponibilités des parents sur des temps courts, avec la présence des parents dans un premier temps, et sur des temps de plus en plus longs sans la présence des parents dans un second temps. A ce stade, pour supporter l'absence de ses parents, si l'enfant en ressent le besoin, il sera possible de prévoir un objet de réconfort (doudou, tétine, textile familial,...). Cet outil, véritable substitut parental, deviendrait un outil indispensable au quotidien disponible à l'enfant autant que nécessaire pour lui permettre de gérer la séparation.

Lors de cette période, il faut prendre en compte les habitudes de vie des enfants pour assurer une continuité avec son milieu familial et sa culture.

Ces informations seront retranscrites sur une fiche "Habitudes de vie à la maison".

Le contrat débute dès le 1er jour d'adaptation.

Exemple de période de familiarisation, adaptable selon les conditions et les circonstances :

- \*1er jour : 1h de présence enfants/parents au cours duquel on échange sur les habitudes de vie
- \*2ème jour : 1h/1h30 dont une demi-heure où l'enfant est laissé seul
- \*3ème jour : 1h30 à 2h où l'enfant est laissé seul
- \*4ème jour : petite matinée où l'enfant est laissé seul avec la prise d'un biberon ou d'un repas
- \*5ème jour : petite journée où l'enfant est laissé seul avec la prise d'un biberon ou d'un repas, d'une sieste et d'un goûter afin de préparer l'enfant à un accueil quotidien

Il est important que les parents connaissent tous les membres de la MAM. Pour ce faire, l'assistante maternelle référente a le rôle de les présenter lors de l'adaptation.

## Accueil

Au quotidien, pour faciliter les accueils et favoriser un climat rassurant, nous mettons en place tout au long de la journée, un certain nombre de rituels tout en respectant les besoins et les rythmes des enfants.

Au besoin, l'Assistante Maternelle complète une fiche "habitudes de vie à la MAM", qui permet de suivre l'évolution de l'enfant tout au long de l'accueil et ainsi adapter ses pratiques à ses besoins par le biais d'une observation fine de l'enfant.

Nous mettons également en place un outil de communication avec les parents tel que le cahier de liaison qu'on peut leur transmettre en fin de journée. Ce cahier de liaison peut être agrémenté de photos pour garder un souvenir de la MAM.

La possibilité de prendre des photos et de les envoyer par sms ou par mail sera abordée avec les parents.

Pour ce faire, une autorisation au droit à l'image sera fournie au contrat d'accueil.

### Accueil du matin

Chaque matin les enfants arrivent préparés, avec dans leur sac un vêtement de rechange, leur doudou, un traitement médical éventuel sur prescription médicale.

Une fois déshabillés, les enfants passeront au lavage des mains avant tout accès à la salle de jeux.

### Accueil du soir

Chaque soir un peu avant l'arrivée des parents, on peut proposer aux enfants de ranger les jeux et de terminer la journée sur un temps calme de lecture.

Afin de favoriser les retrouvailles avec les parents, ces derniers étant plus disponibles sur cette période, on leur laisse le soin d'habiller leurs enfants.

Les enfants repartent avec leur sac et leur contenu du matin ainsi que le cahier de liaison le cas échéant.

Matin et soir, un court échange oral avec les parents sur le vécu de l'enfant se tiendra pour mieux appréhender les moments qu'il passe dans ses différents lieux de vie.

Nous restons à l'écoute des propositions des familles, de leurs questions et de leurs demandes.

Nous portons beaucoup d'importance au lien parents/assistantes maternelles. Ainsi nous travaillons sur la communication et la participation des familles afin d'entretenir ce lien.

L'échange est primordial dans ce type de lieu, que nous voulons professionnel et familial à la fois, afin de proposer un accueil de qualité.

A cet effet, nous planifierons une rencontre trimestrielle avec les parents pour un point d'étape.

## Respect des rythmes

### Repas

La pause repas est un moment privilégié de la journée de l'enfant, elle est associée à la notion de plaisir, de convivialité et est l'occasion d'encourager sans forcer pour favoriser la coordination main/bouche, la notion de goût, le respect des règles de vie et la notion de partage. Au sein de la MAM, pour une question d'organisation pratique, les repas et les goûters sont fournis par les parents.

Ce mode de fonctionnement nous paraît également utile et essentiel pour les enfants qui présentent des allergies alimentaires.

Pour le respect de la chaîne du froid, les repas sont transportés par les parents dans des sacs isothermes avec un accumulateur de froid et placés à l'arrivée dans le réfrigérateur, dans des petits paniers personnalisés. On peut associer l'enfant plus grand au rangement de son repas afin de lister les ingrédients et de mémoriser son repas, qui sera forcément différent des autres enfants accueillis.

Le lait maternisé doit être fourni par les parents. Quant au lait maternel, il doit être daté et transporté dans un sac isotherme. Le réfrigérateur sera doté d'un compartiment congélateur dédié à toute réserve de lait maternel.

Les repas sont réchauffés, en concertation avec les familles, soit au four à micro-ondes, au bain-marie ou en casserole, soit au chauffe-biberon.

Les biberons sont donnés dans les bras de l'assistante maternelle référente. En concertation avec les familles, l'enfant grandissant peut continuer à prendre son repas sur les genoux de l'assistante maternelle, mais il peut également être installé, soit dans un transat, soit dans une chaise haute où son repas lui sera donné par l'assistante maternelle référente. Au fur et à mesure de sa maturité, l'enfant, quand il est capable de s'asseoir seul, s'installe à table sur sa chaise en compagnie des autres enfants accueillis et est amené à manger seul pour favoriser son autonomie (utilisation des couverts et passage du bec verseur au verre). Il est essentiel de respecter le rythme de l'enfant selon ses besoins et son âge : - pour un bébé, le biberon de lait adapté en qualité et en quantité, - pour un enfant plus grand, une alimentation équilibrée et variée.

Afin de pallier à tout aléas (constipation, diarrhée, casse,...) une réserve d'aliments "réparateurs et substitutifs" sera constituée en concertation avec les parents.

Après le repas, les enfants bénéficieront d'un temps de jeux libres puis nous veillerons à un retour au calme indispensable à la venue de la sieste par un temps de relaxation ou de lecture.

### Sommeil

Respecter les temps de sommeil chez l'enfant est essentiel à sa construction. Nous sommes attentives aux signes de fatigue (frottement des yeux, bâillement, pleurs) et accompagnons l'enfant au sommeil, en respectant son rythme personnel et les rituels de couchage (doudou, tétine, boîte à musique, bercements, position de couchage), tout en veillant à

lui assurer un couchage adapté selon son âge, personnalisé, dans un environnement calme et apaisant (lit parapluie, lit à barreaux, matelas, couchette, turbulette, volet semi-fermé,...). L'enfant sera levé dès son réveil et amené à se lever seul dès qu'il sera en capacité de le faire. Si l'enfant a des difficultés d'endormissement, il pourra rester avec nous dans la pièce de vie pour un temps calme ou de repos (lit Montessori lit bas).

### Hygiène

Nous veillons à faire respecter les règles d'hygiène corporelle (se laver les mains après les promenades, avant et après les repas, après le passage aux toilettes).

Nous veillons à maintenir les locaux propres et désinfectés ainsi que les équipements et les jeux, à aérer les locaux au quotidien avant l'arrivée des enfants et/ou après le départ des enfants et notamment durant la sieste des enfants.

Le linge de lit sera changé toutes les semaines sauf accident, les lingettes lavables, les bavoirs et les serviettes de table tous les jours.

Les produits particuliers pour les enfants qui présentent des allergies atopiques (eczéma...) sont fournis par les parents.

### Change/propreté

L'acquisition de la propreté se fait en plusieurs étapes au cours desquelles il est essentiel d'accompagner l'enfant, en respectant les différents stades de son développement physiologique (maîtrise des sphincters) et psychologique (l'enfant doit être prêt).

Dès son plus jeune âge, on change l'enfant aussi souvent que nécessaire dans un grand respect de son corps pour lui assurer son confort et son bien-être.

L'enfant sera changé, soit sur une table à langer, soit sur un tapis de change au sol.

Dès que l'enfant peut se tenir debout, on pratique le change dans cette position.

L'apprentissage du pot et des toilettes se fait progressivement en fonction de la maturité de l'enfant et de la demande des parents, qui initient au préalable leur enfant et qui assurent une continuité à leur domicile.

On veille à ne pas mettre l'enfant en difficulté, en lui mettant à disposition un pot ou un réducteur de toilettes toujours accessible et en lui proposant sans jamais le forcer. Pour les sorties, on prévoit une couche selon le lieu qui peut s'avérer plus confortable pour lui.

### Langage

Le développement du langage du jeune enfant démarre bien avant l'entrée à l'école. Le bon développement du langage repose sur des échanges conversationnels que partage l'enfant avec son entourage. C'est pourquoi nous communiquons de façon expressive et calmement, en favorisant l'interaction par le jeu et le dialogue.

Nous proposons, pour ce faire, des jeux sonores, de la lecture d'histoires, du chant, des comptines mimées, auxquels nous associons les gestes à la parole.

Nous mettons en place pour ce faire un coin lecture.



Nous aidons ainsi l'enfant à s'exprimer et à verbaliser ses émotions, en répondant à ses questions et en discutant avec les autres enfants accueillis.

Nous sommes attentives à l'évolution du langage oral de chaque enfant et nous transmettons aux parents l'évolution dans ce domaine.

Nous intégrons aussi un apprentissage du langage des signes pour apprendre aux bébés et aux enfants à se faire comprendre avec des gestes simples.

Une des assistantes maternelles de notre MAM a assisté à des ateliers de sensibilisation aux signes pour communiquer avec l'enfant de 0 à 2 ans avant l'acquisition de la langue et chanter des comptines en ajoutant des signes

### **Sécurité affective, Autonomie, Socialisation**

#### Sécurité affective

Pour que l'enfant puisse grandir et évoluer au sein de la MAM, nous veillons à jouer un rôle de témoin bienveillant, en lui offrant un espace d'accueil sécurisant, pour lui permettre de se repérer dans l'espace et de faire ses propres expériences.

Nous veillons toujours à verbaliser les limites de façon répétée, afin de lui offrir un cadre rassurant.

Nous veillons à tenir un rôle bientraitant en prenant du temps avec lui pour lui permettre de développer sa confiance en lui-même et nous veillons à verbaliser de façon positive ses propres expériences en le valorisant pour lui permettre de développer son estime de soi.

#### Autonomie

Un des objectifs premiers de la MAM est de rendre l'enfant autonome au quotidien. Le principe de base étant de ne pas faire à la place de l'enfant mais de l'aider à faire seul de l'encourager et l'accompagner et le rassurer.

Nous mettons tout en place pour que l'enfant exerce l'autonomie dont il est capable, en respectant son rythme de développement et en permettant la liberté motrice.

L'autonomie :

- dans les activités proposées (le choix des jeux, contact avec le milieu naturel), -
- dans le soin du corps (habillage, déshabillage),
- au moment des repas (laisser l'enfant manger ou boire seul dès qu'il manifeste l'envie), -
- dans l'apprentissage de la propreté (laisser l'enfant aller seul aux toilettes), - dans la relation
- avec l'autre (si l'enfant rentre en conflit avec un autre enfant nous
- n'intervenons pas de suite, si leur sécurité est préservée, afin qu'ils apprennent à gérer
- seul leurs conflits)

#### Socialisation

Plusieurs expériences ont démontré que l'enfant est un être social qui a besoin de relations avec l'autre, pour conditionner son développement psychologique et construire son identité sociale.

La MAM est un lieu favorable au vivre ensemble. L'enfant va apprendre à vivre en groupe en partageant les moments rituels de la journée avec les autres enfants.

Pour faciliter l'intégration de l'enfant en milieu scolaire, on le prépare en l'amenant à respecter les règles de vie en communauté (la politesse, savoir patienter, rester calme,...) et les règles d'hygiène (se laver les mains, se moucher,...).

Le jeu a une place importante. En participant à des jeux et des activités avec les autres, l'enfant apprend les notions de partage, de respect, de communication et d'acceptation de l'autre avec ses différences.

### **Importance du jeu et activités proposées**

Par nos compétences, nous contribuons à l'éveil, l'épanouissement, l'autonomie et au développement intellectuel de l'enfant.

Les activités proposées ne sont jamais imposées.

Nous encourageons l'enfant autant que possible à découvrir, à explorer, à faire par lui-même et à exercer son déploiement musculaire, en lui proposant un environnement matériel vivant, riche et spacieux et en privilégiant des aménagements personnalisés dans lesquels l'enfant évoluera librement.

### **Jeu**

La principale activité des tout-petits, qu'il soit libre ou accompagné, est le jeu. Il lui permet de développer sa créativité, son imaginaire, son estime de soi, de se détacher de l'adulte et de favoriser sa socialisation.

Nous proposons des jeux de memory, loto, de formes, de couleurs pour stimuler la mémoire ainsi que des jeux d'emboîtement (lego, cubes) d'encastrement, puzzles pour favoriser la réflexion et la logique.

L'enfant s'identifiant à l'adulte, nous proposons un coin de jeux d'imitation : coin dînette, coin garage, coin poupées, draisiennes,...

Pour les bébés, nous proposons un coin tapis de jeux (hochets, jouets en tissu,...) sécurisé, afin de favoriser leur autonomie et de stimuler leur motricité. Nous leur proposons, au fur et à mesure de leur évolution, des marche pieds ou bassines afin qu'ils y prennent appuis pour se mettre debout et des trotteurs pousseurs pour favoriser l'apprentissage de la marche.

De même, les matériaux bruts, les vrais objets de la vie quotidienne sont aussi des outils pédagogiques qui nous semblent essentiels à proposer dans la liste des jeux plus conventionnels fournis dans le commerce. (boîtes avec des couvercles de petits pots, bouteilles hermétiques remplies de confettis,...).

### **Activités artistiques**

Modelage, peinture, coloriage, dessin, collage, découpage, pâtisserie,...favorisent le développement sensorimoteur par l'acquisition de la motricité fine (tenir un crayon, un ciseau,...) et le développement des cinq sens.

### Activités physiques

Elles contribuent au développement psychomoteur de l'enfant et favorisent les échanges avec l'extérieur :

Nous proposons :

- des petits parcours simples de motricité
- des temps de relaxation, exercices de yoga adaptés aux enfants (outils et supports acquis lors d'une journée de formation avec le Collectif MAM44), à des moments propices : après le repas, avant la sieste ou à tout moment quand le besoin se fait sentir.

Les activités extérieures nous semblent également primordiales. Le milieu naturel vise à permettre à l'enfant la liberté d'agir, de penser, pour créer la base d'une vraie autonomie et favorise la bonne santé morale et physique, tout en l'aidant à renforcer ses défenses immunitaires. Nous proposons des sorties (jardin, médiathèque,...) ou promenades (bois,...)

Les promenades font prendre conscience à l'enfant de son corps et de sa capacité à se mouvoir. En courant, en sautant, en faisant du toboggan, en jouant au ballon, en faisant des jeux de transvasement d'eau ou de sable, l'enfant apprend les limites et les dangers. Il apprend à attendre son tour et à partager.

Les sorties au jardin lui donnent l'occasion d'observer tout ce qui le compose, l'habite. Tous les petits trésors ramassés dans la nature pourront rentrer au sein de la Mam et donner lieu à un atelier de création d'herbier ou de tableau naturel.

Même les jours de pluie, vêtu d'une tenue adaptée, l'enfant sera amené à goûter au plaisir de la flaque ou de la gadoue.

### Activités diverses

D'autre part, dans la mesure du possible nous proposons :

- en dehors des temps d'accueil, des rencontres parents/enfants avec des activités diverses (goûter de Noël ou galette des rois, goûter de fin d'année,...) et des soirées à thème en partenariat avec des bénévoles associatifs (sophrologie,...), auxquelles les parents sont conviés, pour renforcer le lien avec les familles au sein de la Mam,
- sur les temps d'accueil, des animations en partenariat avec des associations avec l'intervention de bénévoles (éveil musical, artistique, seniors, atelier de jardinage,...), pour favoriser le lien avec d'autres contacts humains extérieurs et intergénérationnels.

### Référence

Afin de favoriser un environnement sécurisant, les enfants auront une relation privilégiée avec leur Assistante Maternelle, du premier jour de l'adaptation au dernier jour de l'accueil défini au contrat.

Au sein de la MAM, l'Assistante Maternelle référente accompagnera les enfants tout au long de la journée, sur les temps importants (accueils du soir et du matin, repas, siestes, changes, besoins) et assurera le suivi auprès de leurs parents (transmissions orales et/ou écrites).

Il ne s'agit pas de créer une relation exclusive avec les enfants mais de garantir la continuité des soins. Les enfants seront amenés à côtoyer chacune des Assistantes Maternelles. L'Assistante Maternelle ne dispose pas de droits particuliers sur les enfants dont elle est référente.

Les Assistantes Maternelles ont bien rédigé avec vous parents, un accord de délégation qui sera pratiquée en certaines circonstances (Ateliers d'activités par tranche d'âge,...).

### **Accueil d'un enfant en situation de handicap**

Nous pouvons proposer l'accueil d'enfants en situation de handicap.

Cet accueil prendra en compte tous les éléments fournis par les parents permettant de s'adapter au mieux aux particularités et spécificités de l'enfant.

L'accueil de cet enfant ne se résume pas à son handicap, il doit prendre en compte l'enfant dans sa globalité, sa personnalité, ses goûts, ses besoins. Il doit aussi aborder la relation aux parents et leur accompagnement pour instaurer une relation de confiance et de qualité. En outre, nous serons à l'écoute des questionnements des autres parents afin d'améliorer la cohésion du groupe. Cet accueil est source de richesse pour tous les enfants accueillis, avec et sans handicap. Cette mixité permet d'apprendre à connaître la différence et de vivre avec, de valoriser leur rôle social en les responsabilisant et de développer leur autonomie.

Nous veillerons à un accueil adapté en concertation avec les éventuels professionnels intervenant auprès de l'enfant.

Cet éventuel accueil sera soumis à l'accord des services de la PMI.

Les locaux de la MAM répondent aux normes en matière d'accueil de parents en situation de handicap

### **Conclusion**

Les assistantes maternelles ont élaboré ensemble ce projet d'accueil.

Elles apportent chacune le meilleur d'elles-mêmes afin de proposer aux enfants une structure accueillante favorisant leur bon développement et leur bien-être.

Les assistantes maternelles et les parents forment une "équipe" au service de l'enfant, en accord permanent avec l'éducation et des propositions cohérentes afin de garantir une continuité constructive et rassurante à l'enfant.

C'est avec joie, tendresse et fierté que nous accueillons les enfants.

Nous aurons à cœur de rendre cette MAM aussi conviviale que le cocon familial.